



REGLEMENT

TD7 Chassieu 6 et 7 décembre 2014

1. Ce tournoi est régi par les règles du badminton 2014-2015 éditées par le RGC de la FFBA, le règlement du GPDJ et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous sous la responsabilité du Juge arbitre Christophe MARTIN, licencié au CBC69.

2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs en possession d'une licence FFBA dans le Rhône, classés ou non dans les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets. Les tableaux SH et SD sont ouverts aux catégories Minime et Cadet et les tableaux de mixtes aux catégories Poussin et Benjamin. Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux et catégories d'âge différents (mais pas 2 fois le même tableau dans 2 catégories d'âge différentes comme SH minime ET SH cadet).

Les tableaux pourront être divisés en plusieurs catégories (Elite, Espoir, Open) suivant le nombre d'inscrits (Cf. règlement GPDJ). Les matchs des catégories Minime et Poussin se joueront le samedi 6 décembre 2014 et les matchs des catégories Cadet et Benjamin le dimanche 7 décembre 2014.

3. En cas d'un trop grand nombre d'inscription, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux; dans ce cas, c'est la date de réception des frais d'inscription qui sera retenu.

4. Les inscriptions sont à envoyer par courrier à JACQUEMOT Nadège, 318 Route de Genas 69500 BRON, avec copie par mail à nadege.jacquemot@gmail.com. La date limite de réception des inscriptions est fixée au Vendredi 28 Novembre. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. Le montant de l'inscription est de 5€, quelque soit le nombre de tableaux joués.

Le tirage au sort aura lieu le Dimanche 30 Novembre. Les têtes de série seront désignées en fonction du CPPP au jour du tirage au sort. En cas de désistement d'un joueur seront prioritaires, les joueurs sur liste d'attente.

5. Les tableaux comporteront :

- une première phase en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants.
- une seconde phase en élimination directe.

Dans le cas où il n'y a que 4 ou 5 équipes dans une catégorie le tournoi se jouera sous la forme d'une poule unique. **Le comité d'organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit de modifier les poules et/ou tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**

6. Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matches et les horaires sont donnés à titre indicatif. A la demande du juge arbitre, des modifications pourront y être apportées pour le bon déroulement du tournoi.

7. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler à la table de marque et au juge arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra être appelé jusqu'à une heure avant l'horaire prévu.

8. Le temps minimum de repos entre 2 matches sera de 20 min. Le temps maximum entre le 1^{er} appel des joueurs-ses et le début de leur match sera de 3 min : ce temps comprend l'échauffement sur le terrain ainsi que le test des volants.

9. Interruptions de jeu : les joueurs auront le droit de quitter le terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts (60 s) dans chaque set ainsi qu'entre chaque set (120 s) mais ils devront être de retour après 40 s à l'arrêt de jeu de 11pts et après 100 s entre chaque set. A défaut, ils pourront être sanctionnés par le Juge Arbitre de la salle.

10. Le plateau de jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs appelés à jouer ainsi qu'aux entraîneurs pour le coaching à 11 et entre les sets, avec **2 coachs maximum** par équipe. **Le coaching entre les points n'est pas autorisé.**

11. Les volants sont à la charge des joueurs-ses durant toute la durée de la compétition. En cas de litige, les volants retenus seront ceux mis en vente dans la salle à savoir les « RSL GRADE 3 ».

12. Tous les matchs se dérouleront en auto arbitrage. Dans la mesure du possible, les matchs poussins seront scorés et/ou arbitrés. En cas de problème au cours d'un match, n'hésitez pas à faire appel au JA.

13. Les poussins joueront sur un terrain aménagé avec un filet tendu à 1,40 m du sol au niveau des lignes de côté du terrain de doubles et à 1,374 m du sol au centre du terrain. L'espace situé au-delà de la ligne de service long pour les doubles ne fait pas partie du terrain

14. Tout forfait après le tirage au sort ou pendant le tournoi est à justifier **au PLUS TARD DANS LES 5 JOURS** après la compétition à la ligue Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien ou par mail liguebad.ra@gmail.com ou en transmettant un justificatif aux organisateurs lors du tournoi.

15. Tout volant touchant un filin sera systématiquement compté let au service et en jeu tandis que pour les infrastructures en hauteur (panneaux de baskets, rails métallique), le volant sera compté let au service et faute en jeu.

16. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.

17. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

LE JUGE ARBITRE

BON TOURNOI A TOUS

